Image not found or type unknown

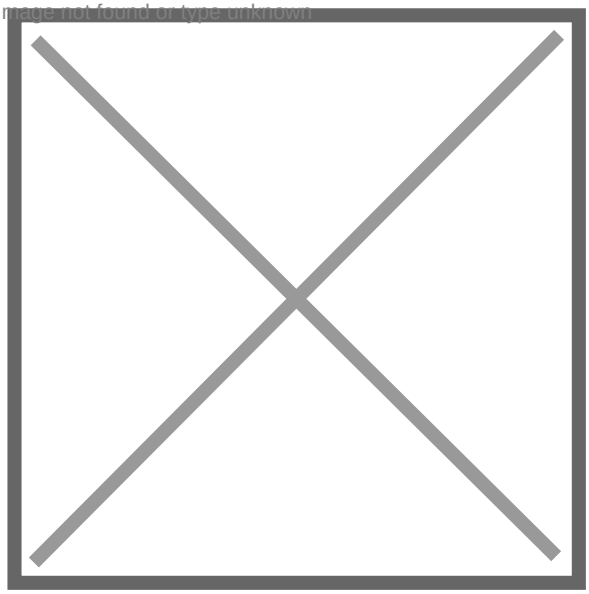

Suite d'une opération "loupée"

Par **jp40**, le **27/07/2010** à **18:40**

Bonjour,
J'ai été opéré de la prostate par voie naturelle en 2005.
J'ai subi, l'an passé (en juillet 2009), une opération de pose de bandelette sphinctérienne sur l'urètre pour régler le problème de légères fuites urinaires à l'effort. 85% de réussite... Bilan de l'opération, je suis incontinent avec protections tout le temps ! Après maints examens : radio, scanner, irm. Un électromyogramme pratiqué à l'hôpital Pellegrin à Bordeaux a révélé un dénervement (j'aime bien l'expression) du périnée sur toute la partie gauche (côté de la cicatrice). De plus, l'érection de la verge est très diminuée interdisant tout rapport !!! nerf touché là aussi.

Actuellement, j'ai 20 séances de rééducation périnéale qui ne m'apportent pas grand chose...

Quels sont les recours possibles contre le chirurgien, l'hôpital, ...ou le miracle qui pourrait me "renerver" le périnée
Depuis un an, je vis comme un reclus alors que j'étais fana de voyages !
J'ai 68 ans.
Merci de bien vouloir me répondre.

Par **chaber**, le **28/07/2010** à **06:46**

Bonjour,

Je comprends votre désarroi, mais que pense votre médecin des conclusions que vous lui

avez certainement communiquées?

N'ayant pas de connaissances médicales, il faudra vous référer à son avis.

S'il estime que les suites de l'opération sont anormales, il faut contacter un avocat pour aller en justice afin d'obtenir réparation.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés